**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES**

*En vigueur au 1er Janvier 2025*

Mme Sophie PETITJEAN agit à titre de :

Entrepreneur Individuel, inscrite à l’URSSAF, sous le numéro de SIRET  92053140700012,
dont le siège social se situe : 1105 Hameau de la rue – 59283 MONCHEAUX

Sophie PETITJEAN propose des prestations de service de Sophrologie, de soins énergétiques REIKI et d’Hypnose Ericksonienne, référencées sous le codeAPE 9609Z « Autres services personnels n.c.a. »

Mme Sophie PETITJEAN exerce ses activités aux adresses suivantes :

* Cabinet K Lab - 16B Rue de l’égalité - 59700 Marcq-en-Barœul
* 1105 Hameau de la rue – 59283 MONCHEAUX
* Au domicile du client, ou autres adresses demandées par le client (ou commanditaires)

Ci-après dénommé́ : Sophie PETITJEAN, Sophrologue, praticienne en Hypnose et soins énergétiques REIKI ou le prestataire ;

Et Le Client.

Une lecture attentive et l’acceptation de ces conditions générale de vente sont une obligation avant toute réservation de prestations de service. Celles-ci en définissent les conditions.

**Clause générale :**

Les présentes conditions générales de vente s’appliquent, sans restriction ni réserve à l’ensemble des prestations proposées par Sophie PETITJEAN.

Les prestations proposées sont celles qui figurent sur le site [www.sophie-petitjean-sophrologue-reiki.com](http://www.sophie-petitjean-sophrologue-reiki.com) ou sur le site de [Resalib.fr](resalib.fr), ou directement par téléphone au numéro suivant : 06 03 43 65 03.

Tout client reconnaît avoir pris connaissances des présentes CGV avant d’avoir pris rendez-vous ou commandé une prestation. La prise de réservation ou la signature d’un devis ou contrat entraîne l’adhésion du client aux CGV et leur acceptation sans réserve

**ARTICLE 1- Description du service**

Les prestations proposées sont celles qui figurent sur le site [www.sophie-petitjean-sophrologue-reiki.com](http://www.sophie-petitjean-sophrologue-reiki.com) ou sur le site de [Resalib.fr](resalib.fr), ou directement par téléphone au numéro suivant : 06 03 43 65 03.

**ARTICLE 2 – Champs d’application**

Les services individuels proposés par Sophie PETITJEAN sont les suivants :

Séances de sophrologie, d’hypnose Ericksonnienne et soins énergétiques REIKI

Un service collectif est proposé par Sophie PETITJEAN pur des séances de sophrologie.

Sophie Petitjean se réserve toutefois le droit de refuser tout accompagnement qui n’entrerait pas dans le champ de ses compétences, dans le cadre des formations qu’elle a reçu et validé par ses certifications ou attestations de formation qu’elle tient sur demande à la disposition du Client.

Sophie PETITJEAN respecte les codes de Déontologie de chacune de ses pratiques pour lesquelles elle se réfère dans l’exercice de sa profession, soit :

* Le code de déontologie de la Chambre Syndicale de la sophrologie
* La charte de déontologie des professionnels de l’hypnoses et des thérapies brèves de SUP-H
* Le code éthique des praticiens et des enseignants REIKI Usui du centre international de REIKI

En cas de refus d’accompagner toute personne dans sa demande, elle proposera les coordonnées d’un confrère ou d’un médecin plus à même de répondre à sa demande spécifique.

**ARTICLE 3 – Mentions légales**

Les différentes techniques proposées et pratiquées n’ont aucune visée médicale et ne sont assimilables ni aux actes réserves aux professions de santé́ règlementées par le Code de la Santé Publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au champ médical réservé aux professions de santé́. Elles s’inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi de toute personne qui consulte.

Le client s’engage à rester courtois, poli pendant les prestations, et à ne pas faire de propositions déplacées concernant des prestations illégales, sous peine de poursuite judiciaire.

**ARTICLE 4 – Réservation**

Le ou les clients peuvent prendre rendez-vous auprès de Sophie PETITJEAN soit par le biais du site de la plateforme [Resalib.fr](resalib.fr) soit par téléphone au 06 03 43 65 03, soit par courriel : sophie.petitjean@live.fr

Pour la réservation via le site [Resalib.fr](resalib.fr), ils suivront le processus de réservation ci-dessous :

Choix de la prestation et acceptation du prix

Choix de la date et de l’heure

Fournir son nom, son prénom, son adresse postale personnelle, son numéro de téléphone personnel et son adresse @mail personnel.

Un mail ou un sms de confirmation confirmera la réservation automatiquement par [Resalib.fr](resalib.fr)
Un rappel de rendez-vous sera envoyé la veille par mail ou par sms.

La prise de rendez-vous entraîne l’acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d’en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d’achat ou d’autres conditions. L’ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction.

Les prises de rendez-vous non décommandés 48h avant la date de la séance, vaudront acceptation du versement intégral de la séance.

**ARTICLE 5 – Tarifs**

**Pour les particuliers** : les prix pratiqués et indiqués sur le site internet <https://www.sophie-petitjean-sophrologue-reiki.com> et sur le site de [Resalib.fr](resalib.fr) sont exprimés en euros et en TTC (TVA non applicable art. 293 B du CGI) et correspondent à ceux en vigueur au jour de la commande.

Les prix indiqués comprennent la séance ainsi que la transmission, si besoin, de supports d’entraînement (pour la sophrologie).

Ces derniers seront réservés à un usage strictement personnel et ne pourront en aucun cas être cédés ou vendus.

**ARTICLE 6- Modalités de paiement**

**Pour les particuliers**, Que ce soit en cabinet ou à domicile, le paiement de chaque séance est exigible à l’issue de la prestation. Le paiement pourra s’effectuer en espèces, par chèque libellé à l’ordre de Sophie Petitjean, en carte bancaire ou par virement bancaire.

A l’issu de la séance, une facture vous sera adressée.

**Pour les commanditaires**, le paiement de la prestation est exigible à réception de la facture ou au plus tard sous trente jours, et selon les conditions convenues entre les deux parties à la signature du devis ou du contrat.

Pour les prestations s’étalant sur une période de plusieurs mois, un acompte pourra être demandé à la signature du devis ou contrat, pour couvrir le temps de préparation de la prestation.

**ARTICLE 7 – Report, annulation et modification de RDV**

**Pour les particuliers :**

Dans le cas où la personne, sans cause réelle et justifiée, ne se présenterait pas au rendez-vous fixé sans avoir prévenu Sophie Petitjean, les honoraires seront dus par la personne, à moins que celui-ci n’ait annulé ou reporté son rendez-vous plus de 48 heures avant, par tous moyens : via le site <resalib.fr>, par mail : sophie.petitjean@live.fr, ou par téléphone au 06 03 43 65 03.

**Pour les commanditaires :**

Hors cas de force majeure, toute annulation à moins de 14 jours de la prestation vaudra paiement intégral.

En cas d’annulation entre la date de signature du devis ou du contrat et les 14 jours précédant l’intervention, aucun remboursement de l’acompte ne pourra être demandé par le client, en compensation du temps de préparation déjà effectué par Sophie PETITJEAN.

Si une prestation périodique ou comprenant plusieurs interventions est interrompue par le client, la prestation sera due en intégralité, sauf en cas de force majeure. Auquel cas la facturation sera établie en fonction des prestations déjà réalisées.

En cas d’incapacité de Sophie PETITJEAN, suite à un problème de santé ou en cas de force majeur, à exécuter une prestation ou une séance planifiée, celle-ci s’engage à reprogrammer au plus tôt la prestation en respectant les contraintes du client ou commanditaire.

**ARTICLE 8 – Protection des informations personnelles**

Sophie PETITJEAN s’engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par le ou les particulier(s), lors des séances individuelles ou de groupe.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 complété́ par Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en application le 25 Mai 2018. Cette obligation de transparence est définie aux articles 12, 13 et 14 du RGPD, il est rappelé́ que les données nominatives qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de la gestion de la clientèle et sont destinées à un usage interne des données recueillies vous concernant par Sophie Petitjean qui se trouve être le délégué́ à la protection des données.

Les données collectées sont : nom / prénom / date de naissance / adresse / téléphone / mail.

Les données sont conservées pendant 5 ans.

Ces données nominatives ne sont jamais transmises à̀ des tiers.

Les informations recueillies à caractère personnel au cours de la première séance de consultation et éventuellement les suivantes restent confidentielles et sont soumises au secret professionnel au titre de la nature à caractère thérapeutique.
Sophie PETITJEAN adhère et respecte les codes de déontologie de chacune de ses pratiques pour lesquelles elle se réfère dans l’exercice de sa profession.

Le client dispose d’un droit d’accès, de modification, de rectification et d’opposition s’agissant des informations le concernant, en faisant directement une demande par mail à Sophie PETITJEAN : sophie.petitjean@live.fr

**Concernant la collaboration avec les commanditaires**, Sophie PETITJEAN s’engage à ne divulguer aucune information à des tiers concernant l’entreprise, et à ne mentionner sa collaboration avec l’entreprise qu’après en avoir obtenu l’autorisation expresse.

**ARTICLE 9 – Propriété intellectuelle**

Tous les documents, textes et autres informations (images, photos) sont, soit la propriété exclusive de Sophie PETITJEAN soit celle de banque d’images : Adobe Stock ou libre de droit

A ce titre, la reproduction et la diffusion sans autorisation préalable de Sophie Petitjean sont interdites, conformément aux dispositions de l’article L.122-4 du code de la propriété́ intellectuelle.

Conformément aux dispositions du Code de la Propriété́ intellectuelle, les documents et tout éventuel support remis ou imprimables dans le cadre des séances ne peuvent en aucune manière faire l’objet, même partiellement, de reproduction, représentation, d’extraction totale ou partielle de données et/ou transfert sur un autre support sans accord préalable de Sophie PETITJEAN.

La diffusion des fichiers audios enregistrés en séances individuelles ou collectives ou est interdite et est réservée aux seuls clients ayant bénéficié́ de la séance.

**ARTICLE 10 – Responsabilité**

Il appartient aux clients de faire toutes vérifications qui semblent nécessaires ou opportunes avant de procéder à une quelconque réservation de prestations auprès de Sophie PETITJEAN.

En cas de grossesse ou de pathologie grave connue et quelle que soit la prestation souhaitée, il est recommandé aux clients de demander l’avis préalable de leur médecin généraliste ou spécialiste.

Il en est de même pour les personnes fragiles, les personnes âgées, les personnes ayant des problèmes pathologiques, psychologiques, cardiologique ou de tension, les personnes sujettes à des allergies, sans que cette liste ne soit considérée comme limitative.

La sophrologie, l’hypnose et les soins énergétiques ne remplacent en aucun cas une prise en charge médicale adaptée, et le thérapeute en thérapie alternative n’est pas habilité à établir de diagnostic.

Sophie PETITJEAN se réserve le droit de réorienter un client vers un autre professionnel si son approche ne semble pas adaptée ou suffisante à son accompagnement.

La sophrologie, l’hypnose et les soins énergétiques REIKI restent des techniques non conventionnelles et non validées scientifiquement, même si de plus en plus d’études médicales et scientifiques en démontrent les bénéfices.

Sophie PETITJEAN s’engage à proposer une démarche et des exercices adaptés à la problématique exposée par le client, mais aucune garantie ne peut être donnée quant au succès susceptible d’être obtenu en pratiquant ces techniques puisque de nombreux paramètres entrent en ligne de compte.

**ARTICLE 11 – Droit applicable & Litiges**

Les sophrologues et praticiens en hypnose ont l’obligation de proposer gratuitement à leur client un service de médiation à la consommation en cas de litige.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, un dispositif de médiation de la consommation est proposé.

L'entité de médiation retenue est :

**CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION.**

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : https://cnpm-mediation-consommation.eu ou par voie postale en écrivant à :

CNPM - MEDIATION – CONSOMMATION

 27 avenue de la libération –

42400 Saint-Chamond

A défaut d’avoir pu établir une médiation avec le Médiateur référencé ci-dessus, les présentes Conditions Générales de Ventes sont soumises à la Loi Française ainsi que tous les litiges relatifs, notamment, à leur validité, leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation.
En cas de litiges, le seul Tribunal Compétent sera celui où se trouve le Siège Social de la praticienne.